



Vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion pour 2026, et nous comptons sur votre fidélité pour continuer à randonner au sein du TPS. Les cotisations sont inchangées par rapport à 2025, à savoir 27 € pour une adhésion individuelle, 42 € pour une adhésion familiale, et toujours gratuité pour les membres âgés de plus de 80 ans au 1^{er} janvier 2026.

Simplifiez-vous la vie (et la nôtre...) : renouvelez votre adhésion en ligne en quelques clics en suivant les étapes ci-dessous

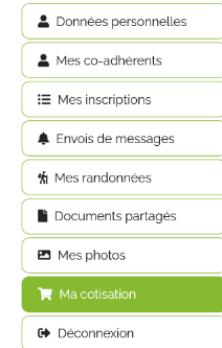
Renouvellement express !

1. Connectez vous à votre espace membre



- Vérifiez et si nécessaire mettez à jour vos coordonnées
- Renseignez les coordonnées des personnes à prévenir en cas de problème
- Précisez, si ce n'est pas fait, vos points d'intérêt pour être informé en cas de nouvel événement

2. Cliquez sur la rubrique "ma cotisation"



3. Choisissez le type de cotisation

Cas général : cotisation individuelle ou familiale : cliquez sur l'option choisie et passez à l'étape du paiement (cf ci-dessous)

Vous pouvez déjà régler votre cotisation pour l'année 2025

Payer Cotisation Individuelle 2025 - 27.00€

Payer Cotisation Familiale 2025 - 42.00€

Si vous avez plus de 80 ans au 1^{er} janvier 2026 : la cotisation est gratuite. Dans ce cas il faut et il suffit de générer votre carte de membre en cliquant sur le bouton pour valider le renouvellement d'adhésion. Aucun paiement n'est dû.

Vous pouvez ensuite télécharger la carte de membre si vous le souhaitez.

Vous pouvez déjà générer votre carte de membre pour l'année 2024

Générez votre carte de membre 2024

4. Choisissez un mode de paiement

- **carte bancaire via HelloAsso** : Le plus simple, procédure entièrement sécurisée et gratuite. Vos données sont automatiquement renseignées. Vous êtes redirigé sur la page de Hello Association, qui vous demande **une contribution qui n'est pas obligatoire, vous pouvez la réduire ou l'annuler**.

Nouveauté pour les geeks : si vous avez installé votre carte bancaire sur votre smartphone vous pouvez désormais régler par Apple Pay ou Google Pay, sans avoir à saisir votre numéro de carte et suivants...

- **virement bancaire** sur le compte du TPS

Crédit Mutuel IBAN FR76 1027 8012 2700 0229 8860 126 BIC CMCIFR2A

Facile et rapide si ce compte est déjà enregistré et à jour parmi vos bénéficiaires, sinon il faudra le créer.

- **chèque bancaire** à l'ordre du Touring Pédestre Strasbourgeois, à adresser

Touring Pédestre Strasbourgeois (*à mentionner sur l'enveloppe*)

Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 Strasbourg

Choisissez un moyen de paiement



Paiement par
CB via HelloAsso



Paiement par
Chèque



Paiement par
Virement bancaire

Si vous le souhaitez, le renouvellement par formulaire papier est également possible. Le formulaire remplissable en ligne est accessible à la rubrique "adhésion" sur la page d'accueil et peut être transmis par courrier ou mail, avec modalités de règlement à votre choix.

Votre renouvellement d'adhésion sera validé dès réception du paiement, et votre carte de membre et le reçu fiscal vous seront adressés par mail. Ce dernier vous donnera droit à une réduction d'impôts pour les revenus de l'année concernée (2025 si paiement en 2025, 2026 si paiement en 2026).
Vous pourrez ensuite à tout moment consulter ou télécharger ces éléments à partir de votre espace membre, rubrique "ma cotisation".

Je reste à votre disposition pour toute précision ou en cas de problème.

Michel Hummel